

trer les sacrements aux pèlerins ; l'affluence grandissant de jour en jour, il résolut d'établir, à Sainte-Anne une communauté de religieux.

Les capucins, dont le zèle et la science avaient tant contribué au développement de la dévotion, méritaient d'être préposés à la garde du sanctuaire ; mais, obligés de mendier pour vivre, comme leur saint fondateur, ils n'auraient pu assurer à leur couvent un revenu certain, au moyen des offrandes si nécessaires pourtant à l'avenir du pèlerinage.

Mgr. de Rosmadec jeta les yeux sur les Carmes.

Ces moines, que les souverains Pontifes appellent les frères de la Vierge, avaient eu, s'il faut en croire une ancienne tradition, un célèbre couvent dans la maison de saint Joachim et de sainte Anne, à Jérusalem ; enfants privilégiés de la Mère de Marie, il était juste qu'ils devinssent les gardiens de sa chapelle miraculeuse.

Une autre considération devait encore déterminer l'évêque en leur faveur ; l'affection envers cet ordre illustre était héréditaire dans sa famille, et l'un de ses parents, évêque de Cornouailles, avait généreusement contribué autrefois à la fondation du monastère de Pont-l'Abbé.

Enfin, le P. Séraphin de Jésus, membre de la même famille religieuse, prêchant, en 1627, à la cathédrale, avait tellement gagné les bonnes grâces du Prélat par son éloquence, sa piété et la douceur de son caractère, qu'il l'aimait tendrement et ne pouvait rien lui refuser.

(A continuer.)

---